

RECOMMANDATIONS (Idées - Options)  
(groupe 1)

## GROUPE 1 L'ÉDUCATION EN DROITS DE LA PERSONNE

Les participants de l'atelier sur l'éducation des droits humains et Internet ont tout d'abord fait la liste des diverses questions et enjeux concernant ce sujet. Il s'agissait de s'interroger sur la définition du public visé, d'identifier les objectifs à atteindre lors de l'élaboration de stratégies pour promouvoir les droits de la personne sur Internet, d'évaluer l'éventualité d'un contrôle de l'information exercé sur Internet, et de mettre en oeuvre des stratégies d'évaluation du contenu des messages et de l'information circulant sur Internet.

L'enjeu de l'accessibilité à des programmes éducatifs à des communautés culturelles et ethniques au sein même du Canada, de même que l'impact de la mise en place de ces programmes éducatifs sur la population en général ont été des questions mentionnées lors de l'atelier, mais qui ne furent pas discutées en profondeur.

Ainsi, les participants ont souligné l'importance, en premier lieu d'identifier la population-cible, à savoir si les programmes et stratégies en matière d'éducation des droits de la personne tendent à viser des enfants, des parents, des éducateurs, des enseignants, des organismes non gouvernementaux, ou les gouvernements en général.

La deuxième étape consiste à définir les motifs pour lesquels le gouvernement voudrait mettre en place des programmes de promotion des droits humains: s'agit-il de développer la conscience par rapport à cette question, de mobiliser un public apathique en vue d'une action spécifique, de transmettre du savoir et de l'information ou d'éduquer?

La question de l'éducation en droits de la personne par Internet et les débats qui ont eu lieu durant cet atelier ont mené à l'élaboration de plusieurs recommandations pour le gouvernement canadien dans son rôle de leader quant à la promotion des droits humains sur Internet.